

# Prise de RDV

**Parlez-en** à votre médecin traitant ou à un médecin spécialisé :


- S'il estime que cette consultation est nécessaire, **prenez rendez-vous** auprès du secrétariat médical :

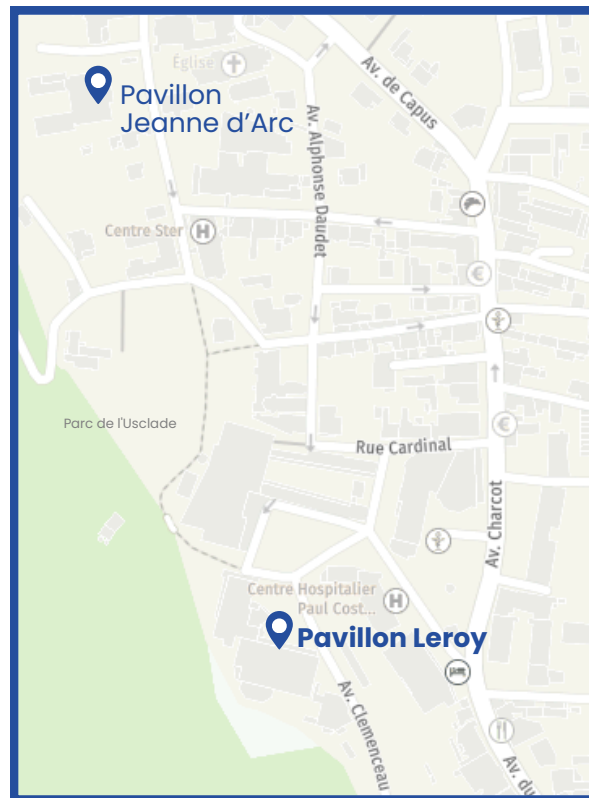
 **04.67.23.57.03**

- Après l'envoi d'un **questionnaire**, nous procéderons à une brève réévaluation de la pertinence de cette consultation
- Nous vous fixerons un **rendez-vous**
- Enfin, nous vous communiquerons l'ensemble des **modalités de la consultation** (documents nécessaires, date, lieu...) dans la convocation qui vous sera envoyée

[clinique.positionnement@hopital-lamalou.fr](mailto:clinique.positionnement@hopital-lamalou.fr)

# Comment venir ?

 **Pavillon Leroy**  
5 Av. G. Clemenceau  
34240 Lamalou-les-Bains



 **Parking disponible devant l'hôpital**  
(places limitées)



Centre Hospitalier  
Paul COSTE-FLORET  
Lamalou-les-Bains

**Bilan ambulatoire**

**Clinique du positionnement**


**& de la mobilité**

Validation d'un fauteuil roulant  
électrique ou manuel  
Consultation positionnement



Découvrez la prise en charge au  
**Centre Hospitalier Paul COSTE-FLORET**

 04.67.23.57.03

 Pavillon Leroy  
5 Av. G. Clemenceau  
34240 Lamalou-les-Bains

# Pour qui ?

---

Personne au domicile ou en institution souhaitant :

- **Acquérir un fauteuil roulant électrique ou manuel, renouveler un fauteuil lorsque la situation a changé.**
  - > Validation conduite fauteuil roulant
- **Evaluer l'installation en fauteuil (ou tout autre assise) et au lit.**
  - > Consultation positionnement

# Quels objectifs ?

---

- Diminuer les douleurs
- Autonomie de déplacement intérieur et extérieur
- Prévenir et limiter les déformations orthopédiques, les troubles de la respiration et de la déglutition
- Améliorer la réalisation des activités au quotidien et la qualité de vie
- Limiter le risque d'escarre

# Comment ?

---



- **Attribution ou renouvellement d'un fauteuil roulant électrique ou manuel :**

2 rendez-vous obligatoires :

- > Evaluation des capacités à la conduite, essai de la conduite sur parcours, élaboration du cahier des charges pour le choix du fauteuil roulant.
- > Après les essais de fauteuils avec le revendeur : validation du choix du fauteuil et prescription finale.

- **Attribution ou renouvellement d'une aide à la posture (positionnement) :**

2 rendez-vous minimum :

- > Recueil des habitudes de vie et des besoins, évaluation clinique de la posture et du positionnement de la personne, essai de d'aide technique à la posture, élaboration du cahier de préconisation
- > Si besoin de produits d'assistance à la posture (éléments ajoutés au fauteuil pour tenir le corps dans une bonne position) après des essais avec le revendeur :

- validation des essais et prescription définitive

- si besoin de produits d'assistance à la posture (PAP) sur moulage : intervention d'un orthoprothésiste pour la réalisation du moulage.

*D'autres RDV seront programmés pour évaluer la réalisation du moulage et les éventuelles modifications.*